



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Chanoine-Beaudet tenue mercredi 6 décembre 2023 à 18 h 00

Étaient présents :

Parents : Marjolaine Pelletier, Daisy Lagacé, Isabelle Chouinard, Chantal Bernier et Nathalie Dionne

Direction : Karine Beauregard, Laurence Baccard

Enseignants : Dominic Charest, Martine Lavoie et Dave Hallé

Personnel de soutien : David Feraud

Personnel professionnel : Karine Bérubé

Représentant de la communauté : Absente

Élèves : Benjamin Fortier, Antoine Ross

Étaient absents : Madame Claire Morneau (Représentante de la communauté)

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil de la direction et de la présidente	Madame Karine Beauregard souhaite la bienvenue aux élèves Bonnes nouvelles : <ul style="list-style-type: none"><li>- Prix « à part entière » en adaptation scolaire (5000\$). Vidéo disponible sur le FB de l'école.</li><li>- Classement des écoles secondaires : Chanoine-Beaudet arrive à la deuxième position à égalité avec le Collège à La Pocatière.</li></ul>	
2. Nomination d'une secrétaire nommée par la directrice (art.69 LIP)	Laurence Baccard est nommée par madame Karine Beauregard comme secrétaire de la rencontre	



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

<p>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par la direction</p> <p><b>Résolution n° CÉ 2023-2024/372</b></p>	<p>Madame Marjolaine Pelletier énumère les points à l'ordre du jour.</p> <p>Il est proposé par : Daisy Lagacé</p> <p>Appuyé par : Martine Lavoie</p> <p>Que l'ordre du jour soit accepté tel quel.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	<p>Madame Karine Beaugard vérifiera la liste des membres du Conseil d'Établissement pour l'envoi des documents.</p>
<p>4. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre (5 octobre)</p> <p><b>Résolution n° CÉ 2023-2024/373</b></p>	<p>Les membres ont reçu par courriel le document. Madame Karine Beaugard fait le suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Claire Morneau a accepté de se présenter au conseil d'Établissement lorsqu'elle est disponible. (Point 9 de l'ordre du jour du 5 octobre)</li> <li>- Un bon d'achats a été remis au parent bénévole. (Point 17 de l'ordre du jour du 5 octobre)</li> </ul> <p>Il est proposé par : Dominic Charest</p> <p>Appuyé par : Chantal Bernier</p> <p>Que le procès-verbal soit accepté tel quel.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	
<p>5. Bienvenue à la représentante de la communauté</p>	<p>Absente</p>	
<p>6. Information : services complémentaires éducatifs</p>	<p>Un document est distribué nommant l'ensemble des services offerts aux élèves.</p>	
<p>7. Information : Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 24-25.</p>	<p>Le document a été envoyé par courriel. Madame Karine Beaugard le présente en nommant l'ensemble des services auquel le bâtiment peut être dédié. Elle précise les informations et corrige deux erreurs.</p>	



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

<p>8. Adoption du plan de lutte (Karine Bérubé, TS)</p> <p><b>Résolution n° CÉ 2023-2024/374</b></p>	<p>Madame Karine Bérubé présente les grandes lignes du Plan de Lutte envoyé par courriel. C'est un document obligatoire, séparé en trois sections. Cette année, la violence à caractère sexuelle a été ajoutée. L'étude COMPASS présente des statistiques qui donne un portrait de l'école. Cela a défini nos priorités d'action : avoir un milieu sécuritaire, encourager l'utilisation d'un langage et de comportements adéquat et contrer la discrimination. Le document est déposé sur le site de l'école. Un bilan sera fait en fin d'année scolaire.</p> <p>Il est proposé par : Isabelle Chouinard Appuyé par : David Feraud Que le plan de lutte soit adopté tel que présenté Adopté à l'unanimité.</p>	
<p>9. Information, consultation : suivi des travaux du projet éducatif</p>	<p>Le ministère prolonge la date de dépôt. Nous avons jusqu'en avril pour l'élaborer.</p> <p>Les parents ont bien répondu au sondage. Les réponses sont intéressantes et contribueront au travail du comité.</p> <p>À la suite des différents sondages et consultations, l'objectif retenu concernera le taux de réussite des élèves EHDAA en lien avec la diplomation/qualification.</p>	
<p>10. Information : réflexions de l'école pour la grille-matières 24-25</p>	<p>L'équipe école a entamé une réflexion sur le projet Immersion comme donné actuellement. Plusieurs constatations ont émergé comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La pénurie d'enseignants</li> <li>- La composition des groupes</li> <li>- Les 5 semaines en immersion qui provoquent une absence au niveau de certains apprentissages (la glissade d'Égide Royer)</li> <li>- La tâche des enseignants...</li> </ul>	



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

	<p>Face à ces constats, une proposition est faite d'avoir au premier cycle un volet scientifique et un volet anglais +. La réflexion continue auprès des enseignants et des directions.</p> <p>Les membres du CÉ comprennent les enjeux et soulèvent qu'il ne faut pas perdre l'identité de Chanoine-Beaudet, de mettre en valeur ces changements, avoir une communication pour expliquer le tout aux parents. Madame Karine Beauregard informe qu'une lettre explicative sera envoyée à l'ensemble des parents. La grille-matières devra être approuvée avant le 1<sup>er</sup> février.</p>	
11. Information : Portes ouvertes, élèves d'un jour	<p>Madame Laurence Baccard présente l'activité des portes ouvertes qui sera repoussée au 20 décembre si la grève a lieu. Les élèves finissants du primaire sont invités à une journée « élève d'un jour » le 23 janvier. Suite à son expérience de l'an passé, Madame Daisy Lagacé propose qu'une directive plus claire soit donnée aux élèves qui se rendent à pied à l'école. Madame Laurence Baccard le mentionnera dans un courriel.</p>	
12. Information : suivi du budget de l'école, recommandations comité EHDAA, etc. + surplus CSS	<p>Le département des ressources financières a envoyé un portrait des budgets de l'école pour 2022-2023 à la direction. Madame Karine Beauregard explique les surplus et les déficits pour l'an passé et les changements prévus pour cette année. Depuis la rentrée, un poste de TES n'est pas comblé. Des heures ont été ajoutées à un TTS et de l'aide pédagogique est offert aux élèves à la suite de l'analyse des données de la première étape et des recommandations du comité EHDAA.</p> <p>Le surplus de 32,5 millions de dollars du centre de service s'explique par une subvention non récurrente donnée par</p>	



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

	le gouvernement pour la remise en ordre d'un bâtiment ou d'un terrain selon les normes environnementales lors de la mise en vente.	
<p>13. Adoption : budget du CÉ (propositions de dépenses des membres?)</p> <p><b>Résolution n° CÉ 2023-2024/375</b></p>	<p>Le budget du CÉ est de 600\$, le reste est placé dans le budget de fonctionnement afin de permettre aux membres du CÉ de l'utiliser avec plus de flexibilité. Une proposition de bourse pour les élèves aux Méritas est nommée. Le repas de la fin d'année scolaire a également été proposé. Les frais de déplacement devront être faits en janvier.</p> <p>Il est proposé par : Marjolaine Pelletier Appuyé par : Karine Bérubé Que le budget du CÉ soit adopté. Adopté à l'unanimité.</p>	<p>Les formulaires de frais de déplacement du mois d'octobre et de décembre n'ont pas été remplis.</p>
<p>14. Approbation : campagne de financement</p> <p><b>Résolution n° CÉ 2023-2024/376</b></p>	<p>Madame Laurence Baccard rapporte le succès de la campagne de financement des tartes pour les finissants qui aura pour conséquence l'annulation possible de certaines campagnes.</p> <p>Les campagnes à approuver ont été envoyées par courriel.</p> <p>Il est proposé par : Martine Lavoie Appuyé par : Dave Hallé Que la campagne de financement soit organisée comme proposée. Approuvé à l'unanimité.</p>	
<p>15. Approbation : dérangements pédagogiques (art.87 LIP), documents partagés par courriel.</p> <p><b>Résolution n° CÉ 2023-2024/377</b></p>	<p>Madame Karine Beauregard nomme des changements dans les dérangements déjà approuvés par le CÉ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite de l'entreprise Alstom reportée au 1<sup>er</sup> février</li> <li>- Visite du Vieux Québec le 9 et 17 mai.</li> <li>- Grosse-Île le 10 et 15 mai</li> </ul>	



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le camp Vive la Joie le 12 et 17 juin</li> </ul> <p>L'équipe des Voisins ont demandé une pratique le 15 décembre à la période 4 (en raison de la grève) pour la préparation à un tournoi. Il est proposé par : David Feraud Appuyé par : Marjolaine Pelletier Que les activités soient organisées comme proposées. Approuvé à l'unanimité.</p>	
<p>16. Information : rencontre du comité de parents</p>	<p>En raison de l'absence de madame Isabelle Chouinard à la première rencontre du comité de parents, madame Marjolaine Pelletier, substitut, nous relate les points discutés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débat sur les journées pédagogiques placées au calendrier scolaire</li> <li>- Le plan triennal</li> </ul> <p>Lors de la deuxième rencontre, madame Isabelle Chouinard nous rapporte que les sujets de conférence retenus par les parents portent sur le stress, le temps d'écran, l'intimidation et la cyberintimidation. Un lien vers un webinaire gratuit sera envoyé aux membres par l'intermédiaire de madame Julie Gagné. De plus, madame Isabelle nous informe qu'un prix sur l'implication communautaire des parents dans l'école est possible, qu'il existe un programme de bourse pour un projet impliquant des parents déposé avant le 24 mai. La Maison de la famille propose des équipements et du matériel accessible aux enseignants et élèves (le centre de services est membre corporatif donc gratuit), pour les familles 40\$/an.</p>	<p>Mme Isabelle fera l'envoi des documents par courriel à Julie Gagné pour envoi aux membres.</p>



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

17. Information : Points du gouvernement étudiant (Benjamin Fortier et Antoine Ross)	Benjamin présente les activités de l'Halloween en faisant ressortir les points positifs et les points à améliorer. Antoine nous partage celles prévues dans la semaine avant les congés de Noël : le dîner du 22 décembre, le bingo, la party de hockey élèves contre membre du personnel...	
18. Date de la prochaine rencontre : modification au calendrier initial (22 janvier 2024?), remboursement frais de déplacement.	Calendrier modifié en raison de la présentation de la grille-matières et du projet éducatif. Prochaine rencontre le 23 janvier. 19h La rencontre de février sera probablement annulée. Le 19 mars est également considéré.	
19. Levée de l'assemblée	20h34 levée de l'assemblée proposée par Marjolaine Pelletier	